



Montréal, le 29 janvier 2018

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants de la Phase 3**

**Objet : Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des  
coûts et la structure tarifaire d'Énergie  
Dossier de la Régie : R-3867-2013**

---

Chers collègues,

Tel que mentionné dans sa lettre du 18 janvier dernier, la Régie de l'énergie (la Régie) tiendra, **le 5 février 2018 et, au besoin, le 6 février, à compter de 9 h 30**, une audience dans le dossier mentionné en titre.

Dans le but de planifier le déroulement de cette audience, la Régie demande aux participants de la phase 3 qui souhaitent y faire des représentations de confirmer leur intérêt par courriel à la soussigné au plus tard le mercredi **31 janvier 2018 à 12h**. Elle leur demande également de préciser le temps qu'ils jugent nécessaire pour ce faire.

Veillez agréer, chers collègues, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd